

https://www.lamanchelibre.fr/actualite-1043404-enquete-manche-la-mer-monte-une-solution-testee-pour-faire-face-a-l-erosion-du-littoral?utm_medium=email&utm_source=newsletter&utm_campaign=NL_2023-02-16&utm_content=bloc2

[Enquête] Manche. La mer monte : une solution testée pour faire face à l'érosion du littoral



A Saint-Germain-sur-Ay, on tente d'abord de se protéger, avant de travailler à la réorganisation des zones exposées au recul du trait de côte.

Publié le 16/02/2023 à 09h50 - Par Tristan DURAND

A en croire les projections réalisées pour la communauté de communes Côte Ouest Centre Manche par un bureau d'études spécialisé, la maison rose sur cette photo, à Saint-Germain-sur-Ay, a encore sept ans à vivre, tout au plus, avant d'être happée dans l'effondrement de la dune. *"Elle était à 6,30 mètres il y a deux ans, elle n'est plus qu'à 4 mètres aujourd'hui. Pour d'autres habitations un peu plus en recul, on estime qu'elles auront la mer à leur porte en 2050"*, indique Claire Andrieux, responsable environnement à l'intercommunalité manchoise, l'une des plus exposées au recul du trait de côte dans le département.

Une forêt de 638 pieux

Pour tenter de ralentir ce phénomène, et à défaut de pouvoir le stopper net, la collectivité a investi un peu moins de 137 000 € dans l'installation de 638 pieux en bois de douglas, en contrebas de cette dune, sur la plage. Les troncs sont disposés en deux rangs sur 350 mètres de longueur, de façon à casser la dynamique des vagues et à limiter leur impact sur le cordon dunaire. Une *"expérimentation"* pour le président de Côte Ouest Centre Manche, Henri Lemoigne, qui veut juger sur le long terme de l'efficacité de sa nouvelle palissade face aux tempêtes et aux grandes marées. *"Nous en tirerons les conséquences et si c'est concluant, nous pourrions élargir ce dispositif à trois autres communes concernées : Créances, Pirou et Bretteville-sur-Ay"*, affirme-t-il.

L'élu ajoute néanmoins une condition : que l'Etat subventionne le projet, comme il l'a fait par le passé avec les opérations d'enrochement et d'ensablement. Des techniques dont on ne veut plus entendre parler par ici. *"Ramener sans cesse du sable pour le voir disparaître quelques jours plus tard, c'est du gâchis"*, estime Henri Lemoigne. Quant à l'enrochement, les vestiges d'une maison écroulée en 2017, toujours visibles dans la dune, rappellent que *"les rochers ont souvent l'effet inverse"* de celui escompté, en accélérant l'érosion sur les côtés.

Se replier ou construire, il faut choisir

La côte des havres ne jure donc plus que par les "protections douces". A quelques kilomètres de Saint-Germain-sur-Ay, Créances tapisse ses dunes de ganivelles et de fascines - des amas de branchages - pour piéger le sable dans les branches. D'autres communes proches, comme Agon-Coutainville, ont elles aussi opté pour des rangées de pieux hydrauliques qui se dressent sur le sable depuis l'automne dernier. *"Tout le monde est à la recherche de solutions adaptées à son territoire, qui soient efficaces et respectueuses de l'environnement"*, résume Henri Lemoigne.

Pour les collectivités concernées, il s'agit avant tout de gagner du temps pendant que l'on travaille à organiser le repli des quelques résidences en première ligne. Une tâche compliquée par des lois de plus en plus restrictives sur l'artificialisation des sols et alors que l'attractivité du littoral reste forte malgré la menace. Le conseil communautaire de Côte Ouest Centre Manche a ainsi voté, le 2 février dernier, une extension du parc d'activités de la Côte Ouest pour 1,4 million d'euros. La zone, située à 1,5 kilomètre de Créances-plage où des fascines tentent de ralentir l'érosion, attire toujours les entreprises pour sa proximité avec la route touristique. *"C'est un secteur suffisamment éloigné de la plage de laquelle il est séparé par deux ou trois cordons dunaires. Il n'est pas concerné par les risques"*

immédiats du littoral", justifie Henri Lemoigne, qui précise que le projet d'extension rentre dans le cadre du Plan local d'urbanisme et a été autorisé par l'Etat. Entre repli défensif et développement économique, il faudra bientôt choisir. Mais pas tout de suite.